CONTRAT A NOUS RETOURNER SOUS 8 JOURS. Merci.

Nouveauté 2012
Piscine avec pataugeoire

CONTRAT DE RESERVATION LOCATIF

Entre LE CAMPING de La Gères
et
Monsieur, Madame, Mademoiselle ……

Adresse……

Code postal……ville……E-mail……

Tél fixe……..tél port……

Assurance responsabilité civile obligatoire – N° de police : ……
Immatriculation de votre véhicule : …….

Nombre de personnes : adultes ……..enfants……

Nom des participants - préciser l'âge des enfants

Numéro allocataire Vacaf : …….

1…… 2……
3…… 4……
5…… 6…….

Nom de votre animal : …….. Race : …… N° Tatouage : …… Date vaccin rage : ……

Comment avez-vous connu le camping ? ……

Type d'hébergement choisi

Bengali sans sanitaire 2 chambres 4 pers ☐

Bungalow sans sanitaire 2 chambres 4 pers ☐

Mobil-home super vénus 2 chambres 4 pers ☐

Mobil-home super mercure 2 chambres 4/6 pers ☐

Mobil-home Flore Louisiane 3 chambres 6/8 pers ☐

Chalet 2 chambres 4 pers ☐

Arrivée le …… entre 15h et 19h **Départ le …… avant 10h**

Nous adressons un acompte de 40%, soit : ……€ ou la totalité, soit : ……€ par :

- **Chèque à l'ordre du « Camping de la Gères »**
- **Chèques vacances**
- **Carte bancaire N° …… …… …… …… Expire fin …. /…. N° crypto …. …. ….**

Nous règlerons le solde soit ……..€ 15 jours avant notre arrivée.

Je déclare avoir pris connaissance de vos conditions de réservation, des tarifs ainsi que du règlement intérieur, et déclare les accepter.
A ……le…… Signature du client

LOCATIF	TARIF LOCATION SELON PERIODE					TOTAL LOCATIF
BENGALI sans sanitaire	**du 01/01 au 31/03 du 27/10 au 31/12**	**du 31/03 au 30/06 du 01/09 au 27/10**	**du 30/06 au 21/07 du 25/08 au 01/09**	**du 21/07 au 04/08 du 18/08 au 01/09**	**du 04/08 au 18/08**	**BENGALI** 4 personnes maxi
1 NUIT	40,00 €	56,00 €	61,00 €	/	/	
2 NUITS	50,00 €	69,00 €	76,00 €	/	/	
3 NUITS	62,00 €	87,00 €	95,00 €	/	/	
4 NUITS	77,00 €	108,00 €	118,00 €	/	/	
5 NUITS	110,00 €	138,00 €	148,00 €	/	/	
6 NUITS	150,00 €	178,00 €	184,00 €	/	/	
7 NUITS	190,00 €	230,00 €	250,00 €	270,00 €	370,00 €	
BUNGALOW sans sanitaire	**du 01/01 au 31/03 du 27/10 au 31/12**	**du 31/03 au 30/06 du 01/09 au 27/10**	**du 30/06 au 21/07 du 25/08 au 01/09**	**du 21/07 au 04/08 du 18/08 au 01/09**	**du 04/08 au 18/08**	**BUNGALOW** 4 personnes maxi
1 NUIT	40,00 €	56,00 €	61,00 €	/	/	
2 NUITS	50,00 €	69,00 €	76,00 €	/	/	
3 NUITS	62,00 €	87,00 €	95,00 €	/	/	
4 NUITS	77,00 €	108,00 €	118,00 €	/	/	
5 NUITS	110,00 €	138,00 €	148,00 €	/	/	
6 NUITS	150,00 €	178,00 €	184,00 €	/	/	
7 NUITS	190,00 €	230,00 €	250,00 €	270,00 €	370,00 €	
MOBIL-HOME «super vénus»	**du 01/01 au 31/03 du 27/10 au 31/12**	**du 31/03 au 30/06 du 01/09 au 27/10**	**du 30/06 au 21/07 du 25/08 au 01/09**	**du 21/07 au 04/08 du 18/08 au 01/09**	**du 04/08 au 18/08**	**MOBIL-HOME** 4 personnes maxi
1 NUIT	56,00 €	61,00 €	66,00 €	/	/	
2 NUITS	63,00 €	76,00 €	82,00 €	/	/	
3 NUITS	78,00 €	95,00 €	103,00 €	/	/	
4 NUITS	98,00 €	118,00 €	129,00 €	/	/	
5 NUITS	150,00 €	158,00 €	190,00 €	/	/	
6 NUITS	190,00 €	210,00 €	260,00 €	/	/	
7 NUITS	230,00 €	260,00 €	320,00 €	380,00 €	490,00 €	
MOBIL-HOME «super mercure»	**du 01/01 au 31/03 du 27/10 au 31/12**	**du 31/03 au 30/06 du 01/09 au 27/10**	**du 30/06 au 21/07 du 25/08 au 01/09**	**du 21/07 au 04/08 du 18/08 au 01/09**	**du 04/08 au 18/08**	**MOBIL-HOME** 4/6 personnes maxi
1 NUIT	56,00 €	71,00 €	82,00 €	/	/	
2 NUITS	69,00 €	89,00 €	102,00 €	/	/	
3 NUITS	87,00 €	111,00 €	127,00 €	/	/	
4 NUITS	140,00 €	139,00 €	159,00 €	/	/	
5 NUITS	190,00 €	190,00 €	219,00 €	/	/	
6 NUITS	240,00 €	250,00 €	290,00 €	/	/	
7 NUITS	290,00 €	310,00 €	360,00 €	410,00 €	550,00 €	
MOBIL-HOME «louisiane»	**du 01/01 au 31/03 du 27/10 au 31/12**	**du 31/03 au 30/06 du 01/09 au 27/10**	**du 30/06 au 21/07 du 25/08 au 01/09**	**du 21/07 au 04/08 du 18/08 au 01/09**	**du 04/08 au 18/08**	**MOBIL-HOME** 6/8 personnes maxi
1 NUIT	66,00 €	78,00 €	92,00 €	/	/	
2 NUITS	82,00 €	97,00 €	115,00 €	/	/	
3 NUITS	103,00 €	121,00 €	144,00 €	/	/	
4 NUITS	128,00 €	152,00 €	185,00 €	/	/	
5 NUITS	190,00 €	210,00 €	270,00 €	/	/	
6 NUITS	250,00 €	280,00 €	350,00 €	/	/	
7 NUITS	310,00 €	350,00 €	430,00 €	495,00 €	610,00 €	
CHALET NEMO	**du 01/01 au 31/03 du 27/10 au 31/12**	**du 31/03 au 30/06 du 01/09 au 27/10**	**du 30/06 au 21/07 du 25/08 au 01/09**	**du 21/07 au 04/08 du 18/08 au 01/09**	**du 04/08 au 18/08**	**CHALET NEMO** 4 personnes maxi
1 NUIT	56,00 €	71,00 €	82,00 €	/	/	
2 NUITS	69,00 €	89,00 €	102,00 €	/	/	
3 NUITS	87,00 €	111,00 €	127,00 €	/	/	
4 NUITS	140,00 €	139,00 €	159,00 €	/	/	
5 NUITS	190,00 €	190,00 €	219,00 €	/	/	
6 NUITS	240,00 €	250,00 €	290,00 €	/	/	
7 NUITS	290,00 €	310,00 €	360,00 €	410,00 €	550,00 €	

TAXE DE SEJOUR par jour et par personne à partir	TARIF	NOMBRE DE JOUR	NOMBRE DE PERSONNE	TOTAL TAXE DE SEJOUR
	0 ,22€			

SUPPLEMENT	**TARIF**	**NOMBRE**	**NOMBRE DE JOUR**	**TOTAL SUPPLEMENT**
PERSONNE SUPPL. + DE 13 ans	3,50 €			
PERSONNE SUPPL. – DE 13 ANS	3,00 €			
ANIMAL	1,50 €			
TENTE SUPPLEMENTAIRE	3,00 €			
VEHICULE SUPPLEMENTAIRE	3,00 €			

TOTAL LOCATIF	
+	
TOTAL TAXE DE SEJOUR	
+	
TOTAL SUPPLEMENT	
+	
FRAIS DE RESERVATION	10,00 €
=	
TOTAL DE VOTRE SEJOUR	
ACOMPTE DE 40% DU SEJOUR	

DESCRIPTIF DE CHAQUE LOCATIF

Bengali
16 m² - 4 personnes maxi
2 chambres : 1 lit 140 +2 lits 80
Oreillers et couvertures
Séjour avec table de jardin et 4 chaises, rangements, réfrigérateur, réchaud, vaisselles.

Bungalow 2003
19 m² - 4 pers maxi
2 chambres : 1 lit 140 + 2 lits 80 superposé.
Oreillers et couvertures
Séjour équipé avec kitchenette, micro-ondes, cafetière, vaisselles.

Mobil home Super vénus 2004
22 m² - 4 pers maxi
2 chambres : 1 lit 140 + 2 lits 80
Oreillers et couvertures
Séjour avec coin cuisine équipé d'un réfrigérateur, micro-ondes, cafetière, vaisselles. Salle d'eau, wc séparé. Tv en option.

Mobil home Super mercure 2000
26 m² - 6 pers maxi
2 chambres : 1 lit 140 + 2 lits 80 + canapé lit 2 personnes
Oreillers et couvertures
Séjour avec coin cuisine équipé d'un réfrigérateur, micro-ondes, cafetière, vaisselles. Salle d'eau, wc séparé. TV en option

Mobil home Louisiane Flore 2004
35 m² - 8 pers maxi
3 chambres : 1 lit 140 + 2 lits 80 + 2 lits 80 + canapé lit 2 personnes.
Oreillers et couvertures
Séjour avec coin cuisine équipé d'un réfrigérateur/congélateur, micro-ondes, cafetière, grille-pain, bouilloire, vaisselles. Salle d'eau, wc séparé.
TV en option.

Chalet Némo 2011
20 m² - 4 pers maxi
2 chambres : 1 lit 140 + 2 lits 80 superposé.
Oreillers et couvertures
Séjour avec coin cuisine équipé d'un réfrigérateur, micro-ondes, cafetière, grille-pain, vaisselles. Salle d'eau + wc. Tv en option.

CHEQUE DE CAUTION **Merci de bien vouloir les préparer pour votre arrivée.**		
CAUTION LOCATIF	**370,00 €**	**Non encaissé, restitué le jour du départ**
CAUTION MENAGE	**60,00 €**	**Non encaissé, restitué le jour du départ**
CAUTION PASS D'ACCES	**20,00 €**	**Non encaissé, restitué le jour du départ**

CONDITION GENERALES DE VENTE

1°) REGLEMENT INTERIEUR

Tout campeur s'engage à se conformer au règlement intérieur du Camping qui lui sera fourni à son arrivée. A son départ, les lieux doivent être laissés en parfait état. Tout manquement ou détérioration sera à sa charge.
Concernant nos locations, l'entretien et l'état des lieux est fait avant votre arrivée, en cas de problème le signaler immédiatement à l'accueil. Toute observation relative à l'état des lieux et du matériel mis à votre disposition devra être formulée dans les 24 heures suivant l'entrée dans l'hébergement. Il n'en sera pas tenu compte passé ce délai.
Une caution de 370€ pour le respect de la location et une caution de 60 € pour la propreté sera demandée à l'arrivée et restituée selon l'état évalué par le responsable du Camping (casse, propreté...)
La circulation des véhicules est interdite dans l'enceinte du Camping de 22h à 7h.
Un pass d'accès au camping vous sera fourni contre une caution de 20€.
(Les cautions sont à verser en chèque ou en espèces le jour de l'arrivée.)

2°) RESILIATION

Suite à des mesures prises par l'autorité publique, ou pour toute cause dont le Camping "de La Gères" ne se fait pas responsable, l'occupation du site devra cesser avant le début de l'expiration normale du contrat. Aucun remboursement ne pourra être exigé.
Si le contractant, pour une raison ou pour une autre, est amené à dénoncer son contrat, cette dénonciation doit être formulée par courrier, la date de réception déterminant la date d'annulation :
- Plus de 30 jours avant la date d'arrivée, une somme forfaitaire de 10€ est retenue pour frais.
- Moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité de l'acompte est conservé.
- Moins de 15 jours avant la date d'arrivée, la totalité du séjour est conservé.
- Les réservations sont à dates fixes. Tout retard supérieur à 24h entraîne l'annulation de la réservation et la perte de la somme versée.
- Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement sauf certains cas exceptionnels.

3°) REGLEMENT

Afin de prendre en compte votre réservation, un acompte de 40% vous sera demandé et encaissé à réception.
Votre réservation vous sera confirmée par retour de courrier ou d'email et ne sera définitive qu'après encaissement de votre chèque.
Le solde est payable 15 jours avant votre arrivée et encaissé.

4°) ASSURANCES

La responsabilité du Camping "de La Gères" n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage de quelque nature qu'il soit, pendant ou suite à un séjour.
Une assurance Responsabilité Civile est obligatoire.
Nous vous conseillons de souscrire à une assurance annulation, faute de quoi aucun remboursement ne sera exigible sauf si la demande est formulée par écrit un mois avant la date d'arrivée.

Fait à Surgères, le

Responsable du Camping
Stéphanie Rullier

Le Preneur, « Nom et Prénom »

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

FICHE D'INVENTAIRE (kit vaisselle mis à neuf en 2011)

1	RANGE COUVERTS	4,50 €	1	POELE 24cm	11,00 €
6	ASSIETTES A DESSERT	2,00 €	1	COUVERCLE INOX	5,00 €
6	ASSIETTES CREUSES	2,00 €	3	CASSEROLES INOX 14/18/20cm	22,00 €
6	ASSIETTES PLATES	2,00 €	1	FAITOUT INOX 7litres	25,00 €
6	BOLS	2,00 €	1	DESSOUS DE PLAT	2,50 €
1	CISEAUX TOUT USAGE	5,00 €	1	CARAFE EN VERRE	2,50 €
1	CLE UNIVERSEELLE	2,50 €	3	BOITES PLASTIQUES + COUVERCLES	2,00 €
1	COUTEAU A PAIN	3,00 €	1	CUVETTES 32cm	6,00 €
1	COUTEAU A VIANDE	3,00 €	1	SEAU 9litres	5,50 €
1	COUTEAU OFFICE	1,00 €	1	SERPILLERE	2,50 €
6	COUTEAUX	1,00 €	1	POUBELLE 12litres	7,50 €
1	COUVERTS A SALADE	2,50 €	1	BROSSE WC	2,50 €
1	CUILLERE EN BOIS	1,00 €	1	BALAI BROSSE	5,00 €
6	CUILLERES A SOUPE	1,00 €	1	BALAYETTE + PELLE	3,00 €
1	EGOUTTOIR A LEGUMES	3,00 €	1	BALAI NYLON	5,00 €
1	EPLUCHEUR LEGUMES	2,00 €	1	SECHOIR A LINGE + 24 PINCES A LINGE	18,00 €
1	ESSOREUSE A SALADE	5,00 €	6	CINTRES	1,00 €
6	FOURCHETTES	1,00 €		GRANDE COUETTE	30,00 €
1	LIMONADIER	2,00 €	1	GRANDE COUVERTURE	30,00 €
1	LOUCHE TEFLON	3,00 €		PETITES COUETTES	30,00 €
1	OUVRE BOITES	2,50 €	2	PETITES COUVERTURES	25,00 €
6	PETITE CUILLERES	1,00 €	4	OREILLERS	10,00 €
1	PLANCHE A DECOUPER	3,00 €	4	PROTEGES MATELAS	12,00 €
1	PLAT DE SERVICE 33cm	2,50 €	1	CAFETIERE ELECTRIQUE 8/10 TASSES	10,00 €
1	SALADIER D24,50	5,00 €	1	MICRO-ONDES + CLOCHE	100,00 €
1	SALADIER VERRE D28	5,00 €	1	REFRIGERATEUR + BAC A GLACONS	195,00 €
6	SOUS TASSES	1,00 €		TELEVISEUR	300,00 €
1	SPATULE TEFLON	1,00 €		DECODEUR TNT	500,00 €
6	TASSES A CAFE	2,00 €	1	TABLE DE SALON DE JARDIN + 4 FAUTEU	45,00 €
1	TIRE BOUCHON	5,00 €	1	CENDRIER VERRE ROND	1,00 €
6	VERRES A ORANGEADE	1,50 €		GRATTE PIEDS	6,00 €
6	VERRES EMPILABLES	1,00 €	1	EXTINCTEUR	40,00 €

Le prix indiqué ci-dessus est le prix unitaire de facturation pour chaque objet manquant ou détérioré.
Vous devez laisser la location en parfait état de propreté et nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer dans la location.
Par avance, nous vous remercions et vous souhaitons un agréable séjour.

REGLEMENT INTERIEUR DU CAMPING DE LA GERES

Commune de : SURGERES 17700

1° CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis à pénétrer, à s'installer sur le camping, il faut y avoir été autorisé par le responsable du bureau d'accueil (les responsables gérants) .Les enfants mineurs non accompagnés par des adultes ne seront pas admis.

Le fait de séjourner sur le camping de La Gères implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer.

Toute infraction pourra entrainer l'expulsion de son auteur.

Ne sont pas admis les caravanes à double essieu.

2° FORMALITES DE POLICE

Toute personne devant séjourner au moins une nuit dans le camping doit au préalable présenter au responsable du bureau ses pièces d'identité et remplir les formalités exigées par la police.

Elle devra présenter une attestation d'assurance couvrant sa responsabilité civile.

3° INSTALLATION

La tente ou la caravane et tout matériel ainsi que les véhicules doivent être installés à l'emplacement indiqué par le gestionnaire.

4° BUREAU D'ACCUEIL

Vous trouverez au bureau d'accueil tous les renseignements sur les services du camping, les informations sur les possibilités de ravitaillement, les installations sportives, les richesses touristiques des environs et diverses adresses qui peuvent s'avérer utiles.

5° REDEVANCES

Les redevances sont payées au bureau d'accueil. Leur montant est fixé suivant le tarif affiché. Elles sont dues selon le nombre de nuits passées sur le terrain.

Une laverie est mise à la disposition des campeurs moyennant la redevance prévue au tarif.

Les usagers du camping sont invités à prévenir le bureau d'accueil de leur départ dès la veille de celui-ci.

Les vacanciers ayant l'intention de partir avant l'heure d'ouverture du bureau d'accueil doivent effectuer la veille le paiement de leurs redevances.

Les états des lieux se font sur rendez-vous entre 8 h et 10 h, pour tout départ en dehors des horaires fixés, les cautions seront restituées le jour du départ.

Les emplacements sont disponibles à partir de 14 h. les départs doivent s'effectuer avant 12h, passé ce délai, il sera compté une nuit.

Les locations sont disponibles à partir de 16 h les départs avant 10 h.

Les réservations locations et camping sont faites suivant les tarifs en vigueur, moyennant un acompte de 40% du séjour + frais de réservation, le solde du séjour 15 jours avant l'arrivée.

Toute réservation annulée, tout séjour écourté ne feront l'objet d'aucun remboursement.

Pour les locations, une caution de 500€ sera déposée en garantie pour couvrir les éventuels dégâts, ainsi qu'une caution de 60€ pour couvrir d'éventuels frais de nettoyage en fin de location, elles seront restituées le jour du départ suivant l'état des lieux.

6° BRUITS ET SILENCE

Les usagers du camping sont instamment priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins, pour respecter la convivialité du camping.

Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible.

Le silence doit être total entre 22h et 8h, sauf animation spéciale.

7° LES VISITEURS

Les visiteurs peuvent être admis dans le camping sous la responsabilité des vacanciers qui les reçoivent et après s'être présentés à l'accueil, entre 10 h le matin et maxi 20h.

8° CIRCULATION ET STATIONNEMENT DES VEHICULES

A l'intérieur du camping les véhicules doivent rouler à une vitesse limite de 10 km/h.

La circulation est interdite entre 22 h et 7h.

Ne peuvent circuler dans le camp que les véhicules qui appartiennent aux campeurs y séjournant. Le stationnement ne doit pas en outre, entraver la circulation ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants.

9° TENUE ET ASPECT DES INSTALLATIONS

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du camping.

Il est interdit de jeter des eaux polluées sur le sol.

Les ordures ménagères, les déchets de toute nature, les papiers doivent être déposés dans les poubelles selon les indications fournies.

Le lavage du linge est strictement interdit en dehors des bacs prévus à cet usage. Une laverie est mise à disposition, moyennant une redevance.

L'étendage du linge sera toléré à la condition qu'il soit discret et ne gêne pas les voisins.

Les plantations et les décorations florales doivent être respectées. Il est interdit aux campeurs de planter des clous sur les arbres, de couper des branches, de faire des plantations.

Il n'est pas permis non plus de délimiter l'emplacement d'une installation par des moyens personnels ni de creuser le sol.

Toute dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au sol ou aux installations du camping sera à la charge de son auteur.

10° SECURITE

* Incendie

Les feux de type barbecue sont autorisés moyennement les précautions d'usage. Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement.

Les extincteurs sont à la disposition de tous. En cas d'incendie, aviser immédiatement la direction.

* une trousse de secours de première urgence se trouve au bureau d'accueil.

* vol bien que le gardiennage soit assuré, les usagers du camp sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leur matériel.

*les enfants

Ils doivent être accompagnés d'un adulte dans toutes les installations du camping (sanitaires, aires de jeux…..etc.).

11°JEUX

Les enfants sont sous la responsabilité des parents aux aires de jeux et doivent être accompagnés d'un adulte.

Aucun jeu violent ou gênant ne peut être organisé.

Les jeux se tiendront sur les espaces spécialement aménagés ou autorisés et ne pourront en aucun cas de dérouler après 22 h.

12° GARAGE MORT

Il ne pourra être laissé de matériel non occupé sur le terrain qu'après l'accord de la direction, selon les périodes autorisées et seulement à l'emplacement indiqué. Une redevance dont le montant sera affiché au bureau sera due pour le garage mort.

13° CHEF DE CAMP

Les responsables du camp Mr et Mme RULLIER prennent toutes les mesures utiles pour le maintien de l'ordre, la propreté et la bonne tenue sur le terrain.

Surgères, le 1er avril 2011

Stéphanie & Mickaël Rullier